



CONTENUS ADDITIONNELS

# Quiz

## Testez vos connaissances...

1) Quel arrêt pose le principe de la primauté du droit de l'Union européenne sur le droit national ?

- a) *Van Gend en Loos*, 1963
- b) *Costa c. Enel*, 1964
- c) *Van Duyn*, 1974

2) Quel arrêt pose le principe de l'applicabilité directe des directives européennes non transposées dans le délai fixé ?

- a) *Van Gend en Loos*, 1963
- b) *Costa c. Enel*, 1964
- c) *Van Duyn*, 1974
- d) *Simmenthal*, 1978

3) Quel mécanisme, en cas de difficulté d'interprétation du droit de l'Union, est le garant de l'unité du droit de l'Union européenne ?

4) Les juges de la CJUE sont tenus de suivre les conclusions de l'avocat général.

- a) vrai
- b) faux

5) La grande chambre de la CJUE siège :

- a) à 10 juges
- b) à 13 juges
- c) à 15 juges

6) Les juges du Tribunal sont nommés pour un mandat renouvelable :

- a) de quatre ans
- b) de cinq ans
- c) de six ans

7) La Cour européenne des droits de l'homme est une juridiction relevant :

- a) de l'UE
- b) du Conseil de l'Europe
- c) du Conseil européen

8) Comment appelle-t-on le recours dans lequel le juge interne s'interroge sur la conformité d'une norme européenne dérivée avec le droit primaire de l'UE ?





CONTENUS ADDITIONNELS

- 9) Si la CJUE confirme le manquement d'un État, elle peut prononcer une injonction à son encontre.
- a) vrai
  - b) faux
- 10) Dans quel cas la CJUE peut-elle infliger à un État le paiement d'une somme forfaitaire, voire d'une astreinte ?
- 11) Quelles sont les quatre requérants dits « privilégiés » dans le cadre du recours en annulation ?
- 12) Quels sont les quatre motifs d'illégalité des actes de l'UE pouvant être dénoncés devant le Tribunal ?
- 13) Comment appelle-t-on une demande ne pouvant intervenir qu'à l'occasion d'un autre litige ?
- 14) Quelle procédure est incidente en droit européen ?
- 15) De quel délai les parties disposent-elles pour transmettre leurs observations écrites lorsqu'un pourvoi est formé contre une décision du Tribunal ?
- a) 2 mois
  - b) 4 mois
  - c) 6 mois
- 16) La procédure contentieuse devant le juge européen est contradictoire et gratuite.
- a) vrai
  - b) faux
- 17) Lors de l'instance devant la CJUE, l'arrêt ne peut être rendu par défaut. Le défenseur doit produire un mémoire.
- a) vrai
  - b) faux
- 18) Quels sont les cinq types d'ordonnances mettant fin à l'instance devant la CJUE ?

**Solution :**

1) b ; 2) c ; 3) la question préjudicielle ; 4) b ; 5) c (sur requête d'un organe de l'UE ou d'un État) ; 6) c ; 7) b ; 8) le recours en appréciation de validité ; 9) b, bien que l'arrêt de la CJUE soit revêtu de l'autorité de la chose jugée, la Cour ne peut ni annuler l'acte national litigieux, ni prononcer d'injonction à l'encontre de l'État en défaut ; 10) en cas de double manquement, c'est-à-dire si l'État en défaut ne remédie pas à la situation ; 11) les États membres, le Conseil, la Commission et le Parlement européens ; 12) incompétence, violation des formes substantielles, violation des traités ou de toute règle de droit relative à leur application, ou détournement de pouvoir ; 13) une demande incidente ; 14) l'exception d'illégalité ; 15) a ; 16) a ; 17) b, l'arrêt est dans ce cas rendu par défaut mais conserve sa valeur et sa force obligatoire ; 18) ordonnance de radiation, ordonnance de non-lieu à statuer, ordonnance de non-admission du pourvoi, ordonnance d'incompétence ou d'irrecevabilité

:

